

Community organizing

Hélène Balazard

▶ To cite this version:

Hélène Balazard. Community organizing. Casillo I. et al. Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation (Dicopart), GIS Démocratie et Participation, 2013. hal-03352454

HAL Id: hal-03352454 https://hal.univ-lille.fr/hal-03352454

Submitted on 23 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DICTIONNAIRE
CRITIQUE ET
INTERDISCIPLINAIRE
DE LA
PARTICIPATION

Dispositifs

Community organizing

Hélène BALAZARD Chargée de recherche Science Politique UMR EVS - RIVES (ENTPE)

juin 2013

DÉFINITION DE L'ENTRÉE

L'expression « community organizing » désigne une grande variété de formes d'organisations collectives à l'échelle locale visant la participation des citoyens à la vie de leur communauté. Les différentes déclinaisons de ce processus dépendent de ce qu'on entend par « communauté » mais aussi des financements, du degré d'institutionnalisation et de la nature de la participation de la « community organization ».

L'expression « community organizing » désigne, essentiellement en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, une grande variété de formes d'organisations collectives à l'échelle locale visant la participation des citoyens à la vie de leur communauté. L'expression community organizing peut être traduite en français par l'expression « organisation communautaire », comme le font les québécois. D'autres préfèrent le terme d'« organisation de la collectivité » (Médard, 1966, p. 1). Une des premières tentatives de définition en français stipule qu' « il y a organisation communautaire, lorsqu'un expert cherche à introduire un changement social dans une communauté locale, en faisant participer la communauté à son propre changement ». Mais il est alors précisé que cette « définition [est] provisoire car la réalité qu'elle cherche à cerner est mouvante et finalement personne ne semble savoir exactement ce qu'est l'organisation communautaire » (Médard, 1966, p. 2). Cette dernière observation garde toute son actualité. « L'action sociale basée sur la participation active des intéressés » (Salberg-Compagnon et Welsh-Bonnard, 1970, p. 52) est la marque distinctive qui permet de repérer ces différentes pratiques. Outre cet idéal démocratique, ces divers modes d'organisation ont également en commun de viser l'amélioration des conditions de vie des habitants mobilisés et surtout un même usage de la rhétorique de la « communauté ». En français, le terme de « nébuleuse communautaire » (Bacqué, 2005, p. 48) permet ainsi de qualifier cet ensemble de pratique relativement disparate.

Dans une acception large, le *community organizing* renvoie à un « processus qui engage des personnes, des organisations et des communautés vers des objectifs tels que [...] l'amélioration de la qualité de vie et la justice sociale » (Orr, 2007, p. 2). Les différentes déclinaisons de ce processus dépendent de ce qu'on entend par « communauté » – une zone géographique, un groupe ethnique ou une communauté d'intérêt

1 sur 4 23/09/2021, 11:15

– mais aussi des financements, du degré d'institutionnalisation et de la nature de la participation de la community organization. Il y a ainsi un grand écart entre les missions du community organizer que David Cameron veut mettre en avant dans son programme intitulé « Big Society » – qui vise notamment le transfert de la gestion de services publiques locaux vers des associations de citoyens – et celles d'un professionnel d'une community organization suivant le modèle initié par Alinsky. Ce dernier envisage la création de contre-pouvoirs capables de défier et de faire rendre des comptes aux élites politiques et économiques d'un territoire. Il est d'ailleurs souvent désigné comme le père du community organizing. Mais en réalité l'utilisation du terme peut renvoyer à des pratiques très différentes voir antérieures à celles de cet « organisateur » de Chicago.

Dans le domaine du travail social, le *community organizing* s'est développé en tant que discipline à part entière depuis les premières « *settlement houses* » de Jane Addams (Trolander, 1982). On parle alors de « travail social communautaire », voir de « développement social local ». Dans le domaine du syndicalisme, les *community unions* et le travail de César Chavez au sein de l'*United Farm Workers Organizing Committee* se réfèrent au *community organizing*. Finalement, l'usage hétérogène du terme *community organizing* illustre le besoin de renouveler les formes de démocratie mais fini, en tout cas dans les pays anglo-saxons, par ne plus signifier grand-chose, à l'image du destin de la notion sœur d'*empowerment*.

En considérant la variable de la nature de la participation à la gouvernance visée par l'action d'une community organization, deux grandes tendances sont identifiables (Fisher et Shragge, 2007), sachant qu'elles peuvent également se rejoindre dans ce que Dreier (1996, p. 122) qualifie de « community empowerment compréhensif ».

D'un côté, on distingue l'action politique et sociale progressiste. Ce mouvement peut être porté par des organisations réunissant des individus (voir Association of Community Organizations for Reform Now ou des mouvements autour de la défense des droits d'un groupe particulier comme ce fut le cas pendant le mouvement des droits civiques) ou divers groupes de la société civile préexistants sur un territoire (congrégations religieuses, associations, écoles, syndicats...), on parlera alors de Broad Based Community Organizing (voir les réseaux d'organisations tels l'Industrial Areas Foundation fondée par Alinsky, le Pacific Institute of Community Organization, la Gamaliel Foundation et le Direct Action and Research Training Center). Ces organisations sont, par principe, indépendantes des pouvoirs locaux privés comme publics afin de pouvoir exercer un véritable contre-pouvoir en utilisant et développant la capacité d'action des habitants mobilisés par des « organisateurs » professionnels. Elles ont comme objectif principal la lutte pour la justice sociale et comme moyens, l'interpellation des pouvoirs en place, la réclamation de comptes (accountability) et la proposition de solutions. Elles s'inspirent toutes du modèle mis en avant par Alinsky (1971), en suscitant délibérément le conflit avec le système politique et économique, à des degrés divers, pour réaliser le changement visé. Elles visent à démocratiser la gouvernance des villes où elles sont présentes et considèrent généralement leur processus de décision interne - basé sur des assemblées, réunions et entretiens en tête à tête et qualifié de « démocratie consensuelle » (Warren, 2001, p. 226) comme une étape nécessaire à l'avènement de cet objectif. À l'intérieur de cet ensemble, notons que les thématiques abordées et les publics mobilisés peuvent varier tout comme les stratégies adoptées visà-vis de la politique partisane ou les objectifs en matière d'émancipation individuelle des participants. Les observateurs distinguent ainsi des organisations purement « alinskiennes » de celles plus « freiriennes », où le développement des compétences et de la reconnaissance individuelle sont prioritaires à la réussite des actions politiques (Ganz, 2009, p. 954).

De l'autre côté, on identifie le « développement communautaire » (exemple : les Community Development Corporations dans le secteur du logement, les settlement houses dans le domaine du travail social). Ces organisations proposent souvent à la fois la construction d'un sens de la communauté (« community building » [Fisher et Shragge, 2007, p. 196]) et la gestion de service de proximité. Elles visent généralement à ce que les citoyens impliqués ne participent pas seulement à la prise de décision mais qu'ils contribuent à la réalisation des projets adoptés. Elles peuvent être liées aux expériences plus contestataires de community organizing quand celles-ci évoluent vers la cogestion d'un programme qu'elles auraient contribué à mettre en place. Elles peuvent également résulter d'une initiative citoyenne locale soutenue par des politiques publiques (exemple : The Social Security Act en 1935, le Community Action Program de 1964 ou les Empowerment Zone aux États-Unis, le New Deal For Communities ou le Big Society program au Royaume-Uni). Dans les politiques publiques des pays anglo-saxons comme dans les organisations internationales comme la Banque mondiale, le community organizing, est souvent accolé à la notion d'empowerment, et est mis en avant en tant que technique d'auto-organisation de la société civile pour palier au non-engagement des autorités publiques en matière de réduction de la pauvreté, de sécurité, de logement et de développement économique. Les initiatives qui en émanent impliquent les habitants d'un territoire dans le développement et/ou la gestion de services comme le logement ou la sécurité.

Dans certains cas, c'est le renforcement de l'intégration des habitants autour de projets reliés aux structures de pouvoir en place qui est visé. Dans d'autres, c'est plus spécifiquement le développement d'entreprises ou de projets contrôlés par ceux et celles qui y travaillent ou qui en consomment les produits ou les services. En analysant ces différents types d'organisations de développement communautaire, Bacqué (2005, p. 65) met en regard une « capacité d'innovation remarquable » de ces

2 sur 4 23/09/2021, 11:15

organisations qui constituent souvent une des seules forces de protection et de représentation des habitants avec une « parcellisation de la gestion urbaine » qui met en concurrence différentes community organizations et laisse le marché maître du jeu urbain. Donzelot (2008, p. 53) désigne cette dernière tendance par l'expression « le social de compétition » qui serait destiné à permettre la mobilisation de la société par rapport à des enjeux économiques définis au plan externe, pour suppléer aux carences de l'État.

Ces deux tendances, aussi concomitantes puissent-elles être, sont en tension. La rhétorique de la responsabilisation de la *community* peut servir à contester ou inversement à renforcer les relations de pouvoir entre l'État, le marché, et la société civile. Elle est utilisée de manière ambivalente à la fois par ceux qui sont partisans des valeurs progressistes revendiquant plus de justice sociale et entendant œuvrer contre la pauvreté, et par ceux qui sont porteurs d'une conception critique des institutions publiques et de l'État-providence. Cette « tension » renvoie au débat portant sur les devenirs des actions collectives contestataires, entre « institutionnalisation et contre-pouvoir » (Bacqué, 2006). Dans les deux cas toutefois, il n'en demeure pas moins que ces pratiques reposent sur « une participation de la population à son propre changement » (Côté et Harnois, 1978, p. 111).

Pour citer cet article

Hélène BALAZARD, « Community organizing », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN: 2268-5863. URL: http://www.dicopart.fr/fr/dico/community-organizing.

Bibliographie

ALINSKY S., 1971, Rules for Radicals: A Practical Primer for Realistic Radicals, New York, Vintage Books.

BACQUÉ M-H., 2005, « Associations "communautaires" et gestion de la pauvreté. Les *Community Development Corporations* à Boston », *Actes de la recherche en sciences sociales*, nº 160, p. 46-65.

BACQUÉ M-H., 2006, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et sociétés*, nº 123, p. 69-84.

CÔTÉ C., HARNOIS Y.G., 1978, L'Animation au Québec : sources, apports et limites, St-Martin, Éd. coopératives A. St-Martin.

DONZELOT J., 2008 (novembre), « Le social de compétition », *Esprit*, p. 51-77.

DREIER P., 1996, « Community Empowerment Strategies: The Limits and Potential of Community Organizing in Urban Neighborhoods », *Cityscape*, vol. 2, no 2, p. 121-159.

FISHER R., SHRAGGE E., 2007, « Contextualizing Community Organizing », in ORR M. (dir.), *Transforming the City: Community Organizing the Challenge of Political Change*, Lawrence, University Press of Kansas.

GANZ M., 2009, Why David Sometimes Wins: Leadership, Organization, and Strategy in the California Farm Worker Movement, New York, Oxford University Press.

MÉDARD J-F., 1966, L'Organisation communautaire aux États-Unis, thèse de science politique, université de Bordeaux.

ORR M., 2007, « Community Organizing and the Changing Ecology of Civic Engagement », in ORR M. (dir.), *Transforming the City: Community Organizing the Challenge of Political Change*, Lawrence, University Press of Kansas, p. 1-27.

SALBERG-COMPAGNON J-F., WELSH-BONNARD S., 1970, Action communautaire: une introduction, Lyon, Éd. Économie et humanisme.

Su C., 2009, Streetwise for Book Smarts: Grassroots Organizing and Education Reform in the Bronx, Ithaca, Cornell University Press.

TROLANDER J.A., 1982, « Social Change: Settlement Houses and Saul Alinsky, 1939-1965 », *Social Service Review*, vol. 56, no 3, p. 346-365.

WARREN M.R., 2001, *Dry Bones Rattling: Community Building to Revitalize American Democracy*, Princeton, Princeton University Press.

3 sur 4 23/09/2021, 11:15

Groupement d'intérêt scientifique *Démocratie et Participation*Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord - 20, Avenue George Sand - 93210 La Plaine Saint-Denis Tél : 01.55.93. 93.45 / 93.00 | gis-dep@mshparisnord.fr | http://www.participation-et-democratie.fr

4 sur 4 23/09/2021, 11:15